

Orientations

Orientation 3.8.2 Sensibiliser prioritairement les jeunes du territoire pendant et hors du temps scolaire

Contexte

Le parc national de la Vanoise s'est engagé dans une démarche de partenariat avec l'Éducation nationale sur l'éducation à l'environnement vers un développement durable, visant à donner aux jeunes les moyens de prendre en compte les aspects environnementaux, sociaux et économiques dans une vision intégratrice. L'établissement public du parc national met à disposition son expérience, ses compétences et ses moyens pour permettre aux jeunes de développer leurs connaissances et une capacité de réflexion autonome.

Enjeux

Cette orientation éminemment transversale se situe à l'articulation de toutes les missions fondamentales du parc national et des nouveaux enjeux identifiés pour la mise en oeuvre de la charte: Mieux intégrer le parc national et son établissement dans le territoire et Engager le parc national et son établissement dans une démarche stratégique active en faveur d'un tourisme durable accessible à tous.

Lignes directrices de l'orientation

- Maintenir l'intervention de l'établissement public du parc national auprès des classes maternelles et des primaires. Encourager les projets des collèges et proposer des démarches pédagogiques adaptées aux lycées de l'Éducation nationale et aux lycées agricoles.
- Investir l'établissement public du parc national dans l'éveil au territoire, la découverte des patrimoines, des savoir-faire locaux et plus généralement de la vie du massif et des hautes vallées, dans le cadre des activités de loisirs hors temps scolaire, par un rapprochement avec les fédérations de jeunes et les centres de loisirs.
- Veiller à un équilibre des interventions auprès des enfants du territoire et enfants d'origine urbaine. Encourager les projets pédagogiques basés sur une relation d'échange montagne / urbain pour que les élèves aient une connaissance réciproque et partagée de leurs cadres de vie respectifs.
- Amener les enfants à se questionner sur leur monde du quotidien et leur environnement immédiat par l'acquisition d'attitudes et de comportements.

Mesures traduisant concrètement l'orientation

Mesures contractuelles (liste non exhaustive)	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
3.8.2.a - Établir une stratégie de sensibilisation	Animation	Soutien aux projets	Centres de vacances,

Orientations

des jeunes de Vanoise
hors temps scolaire
appuyée sur des
partenariats, des moyens
et de la formation, en
liaison avec la plate-forme
de ressource éducative
Vanoise

centres de loisirs

Orientations

<p>3.8.2.b - Accueillir et organiser des activités de découverte sur le territoire de la Vanoise</p>	<p>Promotion de l'offre, référencement <i>Parc national</i></p>		<p>Centres de vacances, centres de loisirs, guides, accompagnateurs</p>
<p>3.8.2.c - Susciter et accompagner des projets pédagogiques de continuité</p> <p>inter-cycles scolaires (de la maternelle au collège, voire au lycée)</p>	<p>Animation, soutien aux projets</p>	<p>Soutien aux projets scolaires</p>	<p>Éducation nationale</p>
<p>3.8.2.d - Promouvoir l'action du parc national auprès des classes extérieures,</p> <p>notamment en direction des régions urbaines, pour susciter des projets d'échange avec les classes du territoire autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable</p>	<p>Animation, soutien aux projets</p>	<p>Soutien aux projets scolaires</p>	<p>Éducation nationale, villes et agglomérations</p>
<p>Autres mesures contractuelles contribuant à l'orientation</p>			
<p>Mesures 3.1.3.a / 3.6.3.a / 3.8.3.d</p>			

Référence ID de l'article : #5122

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-15 12:20